

<p style="text-align: center;">PRESENTS</p> <p>Corps professoral : 6 suppléant : 1 Corps intermédiaire : 2 suppléants : 0 Etudiants : 1 suppléant : 0 PAT : 2 suppléant : 1 Ex officio : 2 Procès-verbal : Corine Jeannin</p>	<p>Procès-verbal - CONSEIL DE FACULTE 27 JUIN 2007 - 18h00 – salle du décanat</p>	<p>Prochaine séance : 11 septembre 2007 18h00 Salle du décanat</p>
<p>N.</p>	<p>PROBLEMATIQUE - SUITE / DECISION</p>	
<p>1</p>	<p>Bienvenue du Président</p>	<p>Le Président souhaite la bienvenue aux membres et aux futurs membres qui ont reçu une invitation. La première séance de la nouvelle législature aura lieu le 11 septembre.</p>
<p>2</p>	<p>Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mai 2007</p>	<p>Le PV est adopté à l'unanimité avec la modification suivante : point 10 : règlement des études de médecine humaine à la Faculté de médecine de l'Université de Genève, et non facultaire.</p>
<p>3</p>	<p>Ordres du jour de la séance du Collège des professeurs : du 4 juin 2007</p>	<p>Pas de commentaire ni de question. Le Président rappelle que les membres peuvent poser des questions sur l'avancement des points, des commissions « examinés » lors du Collège des professeurs.</p>
<p>4</p>	<p>Informations du Décanat</p>	<p>Informations du Décanat</p> <p>Le statut de Professeur assistant avec prët titularisation conditionnelle (PA-PC) est en vigueur. Sa durée est limitée strictement à six ans, 2 mandats de 3 ans. Une évaluation intermédiaire a lieu après 2 ans. L'évaluation finale a lieu à la fin de la quatrième année et après l'entrée en fonction du PA-PC. Elle débouche soit sur une promotion aux fonctions de professeur associé ou de PO ou sur une cessation des rapports de service, la promotion n'est pas automatique. Poste peu applicable actuellement car seulement 20% d'activité clinique. Les autres fonctions sont toujours en vigueur.</p> <p>le FNS soutient maintenant pour la première fois trois centres de compétence pour la recherche clinique à Bâle, Berne et Genève, pour un montant total de 3,4 millions de francs. (Montant du subside accordé à Genève par le FNS pour 3 ans CHF 1'175'000). Grâce à ce financement la création d'une nouvelle Core Facility a eu lieu : Le Centre de Recherche Clinique (CRC). Le CRC est dirigé par un Comité Directeur constitué de trois représentants des HUG et de trois représentants de la Faculté de médecine et présidé par le professeur Bernard Hirschel. Le professeur Thomas Perneger dirige cette Core Facility de Recherche Clinique.</p>

5	Election du Président de la Section de médecine clinique, candidat proposé Pr D. Lew	<p>F. Palacio-Espasa, Doyen d'âge de la Section de médecine clinique (SMC) présente le protocole d'élection. Le Collège des professeurs de la SMC a été convoqué le 15 mai 2007. Très peu de professeurs se sont présentés à la séance.</p> <p>Le choix du Collège de section s'est porté (à l'unanimité) sur la candidature du Pr D. Lew par un vote à bulletin secret.</p> <p>Les principaux axes d'intérêt du candidat sont l'Enseignement clinique et la Recherche.</p> <p>Le cahier des charges du Président de la SMC va être revu et sera présenté au CdF.</p> <p>Pas de questions en l'absence des candidats.</p> <p>Lors des dernières élections du conseil de la section de médecine clinique il faut remarquer qu'il n'y a ni PAT ni Professeur dans ce conseil (deux étudiants ont été récemment élus comme membres). Le nouveau Président du conseil de section de médecine clinique devrait s'en préoccuper.</p> <p>Résultat du vote du Collège des professeurs (CdP) : 78 oui, 0 non.</p> <p>le Pr D. Lew a été élu Président de la Section de médecine clinique par 10 oui et 1 abstention 0 non (vote à bulletin secret).</p>
	Partie de réflexion : « BOLOGNE »	<p>Les professeurs Bengt Kayer et Laurent Bernheim font un point de la situation, (diaporama sur le site du CdF).</p> <p>Une première présentation avait été faite au Conseil de Faculté en 2005.</p>
		La séance est levée à 19h30.